



Journal de coordination des Syndicats la CGT MICHELIN

Edito

OCTOBRE 2019

Chez Michelin, les mensonges et les accords de performance servent à fermer les usines.

Il y a plus d'un an, le 3 et 4 octobre 2018, à l'appel de la Cgt nous étions réunis devant le site de la Roche-sur-Yon pour dénoncer les stratégies industrielles choisies par Michelin.

Ces stratégies financières mortifères ne pouvaient avoir qu'une seule issue : **la fermeture.**

Pour arriver à ses fins, l'entreprise Michelin a détruit l'usine de Joué-les-Tours avec la signature d'un ACCORD HISTORIQUE que seule la CGT n'a pas signé, en promettant un pôle d'excellence poids lourds à la Roche-sur-Yon.

Après avoir détruit le collectif de travail, après avoir mis en danger les salariés par un accord de réactivité ou de flexibilité, *vous l'appellerez comme vous voulez*, Michelin a fait marche arrière faisant ainsi culpabiliser les salariés.

Michelin égal à lui-même veut faire porter la responsabilité aux salariés de ne pas avoir tout fait pour sauver l'entreprise.

Non ce n'est pas de la faute des salariés et encore moins de la CGT si l'entreprise prend seule la décision de fermer l'usine.

La solution est très simple et tout le monde la connaît.

Michelin a fait le choix de perdre des marchés pour répondre aux exigences financières de ses actionnaires.

Michelin a fait le choix d'organiser la surcapacité et la concurrence mondiale en installant ses usines de production dans les pays à bas coût.

Michelin détruit notre modèle social en délocalisant nos usines et tout cela financé avec l'argent public qui sur les 5 dernières années représente 330 millions d'euros. Une HONTE pour une entreprise milliardaire.

La coordination des syndicats CGT Michelin :

- **Refuse la fermeture** de l'usine de la Roche-sur-Yon par la mise en place d'alternative dont la première réside dans la récupération des marchés perdus au nom des marges et des profits.
- **Refuse les licenciements dissimulés** « Cholet, Montceau, etc » par des effets d'annonces de passerelles entre atelier ou usine qui à terme resteront des emplois détruit.
- **Refuse que les sous-traitants, intérimaires et CDD** soient une nouvelle fois la variable d'ajustement qui après de bons et loyaux services sont jetés à la rue.

Pour cela, la CGT appelle l'ensemble des salariés de tous les sites à une journée de grève le 24 octobre 2019 pour dire:

- **NON** à la fermeture de la Roche-sur-Yon, ou de toute autre usine, tel Bamberg en Allemagne.
- **NON** aux accords de réactivité, de flexibilité, de compétitivité toujours mis en place au détriment des intérêts des salariés, de leurs conditions de vie et de travail.

Pour dire :

- **OUI** à l'augmentation des salaires.
- **OUI** à la réduction du temps de travail qui apportera une réponse au maintien des emplois.
- **OUI** à la reconnaissance de la pénibilité au travail par des départs anticipés à la retraite à taux plein.

Tous ensemble le 24 octobre pour exiger le maintien de toutes les activités et de tous les emplois qu'ils soient organiques et sous-traitants chez Michelin en France.

MONTCEAU

La presse a fait état d'une carte de France relatant tous les sites Michelin avec du rouge pour les usines en danger et du vert pour les autres. Les autres dont nous (UMO) faisons partis doivent gagner en compétitivité pour ne pas passer au rouge dans les prochaines années.

Tous ces pactes d'avenir, accords, sont sous conditions d'accepter l'inacceptable et ont été signés par les syndicats du groupe de travail (SUD, CGC, CFDT).

Pour rappel : ils ont accepté à Roanne, ils ont diminué les effectifs... Ils ont accepté à Poitiers, ils ont fermé... Ils ont accepté à Joué-les-Tours, ils ont détruit 720 emplois... Ils ont accepté à la Roche, ils ferment.

Tous les accords de performance dans la branche du caoutchouc sont basés sur la perte de nos acquis. Les lendemains qui arrivent chez Michelin vont être très difficiles, si nous ne faisons pas l'unité des travailleurs.

La CGT restera ferme sur la perte d'aucun acquis, la CGT restera ferme et refusera tout travail gratuit et à la carte.

LE PUY

Baisse d'activité sur le site de Blavozy

Les conséquences sont lourdes : 5 semaines de fermeture « usine » sur les 3 derniers mois avec demande d'activité partielle + 4 vendredis et 5 samedis. L'arrêt de tous les contrats temporaires se finissant sur 2019, représentant une cinquantaine de personnes. Détachement de 20 volontaires sur d'autres sites de production. La direction en profite pour faire part du fameux diagnostic et nous mettre en concurrence avec les usines Espagnoles et Brésiliennes. Cela serait dû notamment aux « CHARGES » trop élevées, nos cotisations sociales quoi, celles qui leur permettent aujourd'hui de faire une demande d'activité partielle !!! Par contre quand Michelin perçoit des millions d'euros pris aux contribuables avec le CICE on ne l'entend pas !!!

Pour la CGT, cette situation est inacceptable et relève d'une stratégie du groupe à augmenter les prix des produits pour augmenter sans cesse les marges et répondre aux souhaits des actionnaires en se moquant éperdument des conséquences subies par les salariés.

UJO

Toutes les activités en baisse

- ✦ ZP : arrêt de l'équipe EFS.
- ✦ FLAPS : passage en 2x8 au 1/10/19 et en 1x8 au 1/01/20.
- ✦ MEMBRANES : passage en 3x8 sans samedi au 1/01/20.

Revoilà le chantage à l'emploi pour préparer l'avenir paraît-il...

Bonne nouvelle

Michelin a été condamné en appel à verser 1,378 millions d'euros à 56 salariés licenciés en 2014, pour « licenciement sans cause réelle et sérieuse »... Suite à l'arrêt de fabrication de pneus poids lourd.



TROYES

2019, PA à 37000 tour pour arriver à 29000 tonnes (- 21,6%)

Nous avons eu la 5^{ème} semaine imposée en avril, fermeture du magasin général en juillet (EDC) et arrêt d'une équipe EFS en cuisson

Activité partielle 10 jours en JUILLET, semaine 34, semaine 35 et 26 jours sur d'octobre à décembre ... L'année n'est pas terminée !!

L'Activité Partielle n'est rémunérée au 70 % du brut du Temps de Travail Effectif. Pour 8 heures chômées. au lieu de toucher 70 % des 8 h nous ne toucherons que 70 % de 7 h 10. (Accord 35 h). Perte sèche de 50 minutes par jour.

C'est une double arnaque

Michelin ne contribue en rien à notre perte de salaire. C'est l'Etat et l'assurance chômage qui nous paient. Si nous sommes en AP c'est dû à sa stratégie de marge Il augmente ses prix et perd volontairement des parts de marché chez les constructeurs !!!

Michelin se met en position de force pour présenter un accord néfaste à l'ensemble des salariés.

La CGT refuse le rôle de fossoyeur des emplois !!!

Depuis déjà plusieurs mois, des rumeurs vont bon train sur des annonces qui pourraient être faites concernant l'avenir des emplois des salariés Michelin.

Le 16 septembre le personnel apprend par le journal *Le Monde* que quatre sites seraient menacés en France, L'atelier C2 de Cataroux et les usines de Cholet, La Roche-Sur-Yon, et Avallon. L'entreprise dément timidement et sans convaincre l'article du journal. La direction Michelin parle de « fuites », et si fuites il y a, vérités il y a.

Le 25 septembre, toujours par voie de presse, nous apprenons la fermeture de l'usine de Bamberg en Allemagne.

Le 10 octobre, la direction nous informe sur sa volonté de fermer l'usine de la Roche/Yon et des impacts sur les sites de Cholet, Montceau, Vannes et Poitiers.

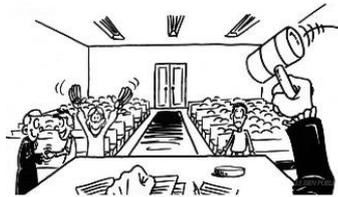
Depuis, l'entreprise met en œuvre des réunions d'information sur les différents sites, afin de partager le diagnostic qui a été réalisé sur la performance collective avec certaines organisations syndicales.

L'entreprise souhaite maintenant associer les syndicats et le personnel dans des groupes de travail pour définir comment gagner encore plus en performance, flexibilité, et surtout, faire encore et toujours, plus de bénéfices. Pour rappel, Michelin a réalisé en 2018 un bénéfice de 1,7 Milliard.

Somme toute, quelles têtes devons-nous couper pour assouvir l'appétit financier de Michelin et de ses actionnaires ?

Le syndicat CGT annonce d'ores et déjà qu'il ne participera pas à ces groupes de travail, dans lesquels les décisions sont déjà prises, et ce, depuis fort longtemps, par nos dirigeants.

Le syndicat CGT ne collaborera pas sur des suppressions d'emplois et des fermetures de sites, ce n'est pas son rôle, et il ne s'en rendra pas complice au nom d'un dialogue « Social » que prône l'entreprise, et qui n'a rien de social.



Michelin Vannes condamné pour licenciement sans cause réelle et sérieuse :

Septembre 2017, Michelin continue sa politique de diminution des effectifs en licenciant un cariste suite à un accident de CEF et cela malgré « l'état de choc » dans lequel il se trouvait comme l'a reconnu le service médical.

Afin de retrouver sa dignité et obtenir réparation face à ce préjudice, il a porté son dossier aux prud'hommes.

Au terme de la procédure, Michelin Vannes s'est vu condamné pour licenciement sans cause réelle et sérieuse et a versé des indemnités de plus de 30000€ de dommages et intérêts au salarié.

Le salarié a remercié la CGT Vannes pour l'avoir accompagné dans ces moments difficiles.

Michelin a tenté de plombé le moral des salariés de l'usine de Cholet en annonçant dans tous les medias sa possible fermeture, le résultat pour Michelin a été deux débrayages dans l'atelier Z et le soutien de tous les salariés de l'usine.

Derrière ce soutien des salariés est notre conscience que derrière la fermeture de la Roche, les vraies attaques sur le site de Cholet et tous les autres sites de France commencent avec la mise en place des accords de productivité. La Cgt refuse de rentrer dans le chantage des groupes de travail avec le soutien des salariés. Nous n'avons jamais fait confiance au patron, ce n'est pas aujourd'hui que cela va commencer!

VANNES

CHOLET

Michelin a décidé de fermer le circuit de Fontange

Nous sommes allés rencontrer les 5 salariés sur place. Situation classique qu'on connaît trop bien : abandon des investissements depuis longtemps (l'herbe commence à pousser au milieu du goudron de l'anneau de vitesse), transfert des activités sur d'autres sites (location de circuit en Espagne), réduction de personnel, ils sont passés de 13 à 5 début 2018 et l'entreprise avait dit que le site était viable au moins 4 ans et qu'elle avait besoin des 5 qui restent et avait refusé le départ de 2 d'entre-eux. Les postes sont transférés à Ladoux, aucun d'entre eux ne quittera Salon de Provence. Ils sont tous très frustrés, ils avaient une très haute idée de Michelin, mentalité circuit, clients prestigieux, compétition, ils tombent de haut.

Faire plus de profit, à n'importe quel prix. C'est la politique de Michelin et aucun salarié n'est à l'abri.

En direct de Bamberg

Ici, à Bamberg, après l'annonce glaciale du 25 septembre dernier faite par le directeur du site (M. Beau n'a pas pris la parole), nous nous sentons trahis, humiliés et profondément tristes. Beaucoup ont pleuré et pleurent encore. Beaucoup ont craqué et craquent encore, en repensant à tous les sacrifices faits depuis 2004 et le premier Pacte d'avenir (EVA) : changements d'horaires de travail, réductions des salaires et des primes de Noël, pas de bonus ou premiums pour récompenser la qualité du travail effectué... Depuis plusieurs années, les petites choses qui rendent le quotidien au travail plus agréable et renforcent le lien social au sein de l'entreprise sont systématiquement détruites : plus de fêtes de Noël organisées par Michelin, rien pour des départs en retraite après parfois plus de 40 ans de service. Rien. Pas un cadeau, pas un merci, pas une célébration. Rien. Les anciens partent en pleurant après une vie, UNE VIE passée chez Michelin.

C'est en cassant le dernier pacte qui garantissait l'activité du site jusqu'en 2022 que Michelin nous remercie de tous ces sacrifices.

C'est le même chantage partout... le même schéma destructeur...

Le site de Bamberg, rentable, ayant rempli tous ses objectifs qualité, coûts ; Bamberg, impressionnant toujours des clients tels que Porsche, Mercedes Daimler, BMW, Audi, VW et tant d'autres lors des visites régulières organisées sur le site; Bamberg, benchmark dans plusieurs secteurs comme par exemple celui de la satisfaction client, aurait dû fêter ses 50 ans en avril 2021... »

Signé : une employée Michelin de Bamberg

Prime de salubrité

Cette prime est versée aux salariés travaillant principalement dans les ateliers de fabrication de mélanges (Z) et les ateliers de rechapage. 1092 agents et 200 collaborateurs y sont assujettis, pour des montants allant de quelques euros à plus de 3000 € annuels.

La direction entend revoir l'ensemble des primes pour les « harmoniser mieux ».

La prime de salubrité est la première à être ainsi révisée. Cela va se traduire par une perte pour 9 % des salariés concernés, qui continuerons à travailler dans des conditions insalubres, comme actuellement, mais avec de l'argent en moins. Merci patron ; **la Cgt est contre.**

Chacun peut voir comment les autres primes vont être traitées. Cela fait partie de la compétitivité tant prônée par la direction. **Le gagné moins, allons-nous laisser faire ?**

